

LACROIX Group
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 32 055 239,04 euros
Siège social : 17 rue Océane - 44800 Saint-Herblain
855 802 815 RCS Nantes

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION
DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 16 MAI 2025**

Les actionnaires de LACROIX Group sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte (« Assemblée ») de la société qui se tiendra le vendredi 16 mai 2025 à 11 heures (heure de Paris) au siège social de la société (17 rue Océane – 44800 Saint-Herblain).

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation à ladite Assemblée a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) n° 43 du 9 avril 2025.

Les documents visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés et téléchargés sur le site internet de la société www.lacroix-group.com, dans la rubrique Investisseurs.

Les documents visés à l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire au nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.